

REPUBLIQUE DU TCHAD
Unité – Travail – Progrès



MINISTRE DES POSTES, DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PROJET
PLAN STRATEGIQUE DE
DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE ET DES POSTES
2020 – 2030

PLAN DE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE ET DES POSTES

PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL
AXE 7 - Cadre juridique et institutionnel
2021 - 2025

Juillet 2020

Projet étudié et proposé par le Comité mis en place par Arrêté N°033/MPNTIC/DG/2019 en date du 05 août 2019 et chargé d'élaborer le Plan Stratégique 2020-2030 du secteur des Postes, des communications électroniques et de l'économie numérique du Tchad.

Version 01 Rev.03
En date du 06 juillet 2020

Auteur :
Comité mis en place par Arrêté N°033/MPNTIC/DG/2019 du 05 août 2019

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	3
RAPPEL AXES STRATEGIQUES	4
CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL	5
☞ Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique	6
• Projet 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire	6
• Projet 2 : Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de Cybersécurité et de sécurisation des systèmes d'information	19
• Projet 3 : Mise en cohérence de l'ensemble des outils nécessaires à la constitution d'un environnement numérique de confiance	35
☞ Programme 2 : Assurer l'amélioration de la gouvernance et de l'appui institutionnel	42
• Projet : Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique	42
☞ Programme 3 : Prendre des mesures d'assainissement de la STPE et du GST	55
• Projet : Redynamisation de la STPE et du GST	55
ANNEXE : BUDGET PREVISIONNEL DES PROJETS DE L'AXE 7	62

AVANT PROPOS

Ce présent plan d'actions quinquennal, dénommé Plan de Développement du Numérique et des Postes 2021-2025, en abrégé PDNP 21/25, fait suite et découle des deux précédents documents portant respectivement sur l'état des lieux des secteurs du numérique et des Postes et sur le Plan Stratégique de Développement du Numérique et des Postes 2020-2030 (PSDNP 20/30).

Ce PDNP 21/25 s'étale sur cinq (5) ans et met en œuvre un ensemble de projets, et leurs activités associées, qui vont concourir ainsi à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés et à la réalisation de la vision définie.

Ce présent document, portant sur l'**Axe stratégique 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL** avec ses programmes, projets et sous-projets, comprend :

- la description des projets ;
- les coûts prévisionnels de réalisation des projets et activités ;
- un plan d'actions proprement dit ;
- la matrice RACI, par projet, déterminant les rôles et responsabilités dans l'exécution des sous-projets.

RAPPEL AXES STRATEGIQUES

N°	Axes stratégiques
1	ECONOMIE NUMERIQUE <i>« Faire de l'économie numérique un moteur de croissance »</i>
2	STPE ET GROUPE SOTEL TCHAD <i>« Insuffler un nouveau souffle à la Société Tchadienne des Postes et de l'Epargne et au Groupe Sotel Tchad »</i>
3	INFRASTRUCTURES <i>« Accélérer le développement des infrastructures »</i>
4	CAPITAL HUMAIN <i>« Développer le capital humain et promouvoir la recherche scientifique »</i>
5	CONTENUS ET APPLICATIONS NUMERIQUES <i>« Favoriser l'offre de contenus nationaux et africains »</i>
6	CYBERSECURITE ET SURETE <i>« Promouvoir la confiance numérique »</i>
7	CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL <i>« Améliorer le cadre juridique et institutionnel »</i>
8	E-GOUVERNANCE <i>« Accroître la transformation numérique de l'Administration »</i>
9	ACCES ET INCLUSION NUMERIQUE <i>« Démocratiser l'accès aux biens et services numériques »</i>

AXE 7

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Objectif stratégique : « *Améliorer le cadre juridique et institutionnel* »

03 Programmes

05 Projets

17 Sous-projets

FINANCEMENT

Programme 1.....946 580 000 Francs CFA

Programme 2.....384 180 000 Francs CFA

Programme 3.....1 625 000 000 Francs CFA

Coût Total Axe.....2 955 760 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

☞ **Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique**

• **Projet 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire**

- Sous-projet 1 : Relecture des lois sur les communications électroniques, la cyber sécurité et cybercriminalité, la protection des données à caractère personnel et les transactions électroniques
- Sous-projet 2 : Prise en compte des droits des consommateurs dans les textes réglementaires existants
- Sous-projet 3 : Renforcement de la protection des données personnelles
- Sous-projet 4 : Elaboration d'une loi institutionnelle et réglementaire relative aux enjeux de l'évolution du secteur et du marché des TIC

FINANCEMENT

Coût Total Projet.....773 080 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 1

Relecture des lois sur les communications électroniques, la cyber sécurité et cybercriminalité, la protection des données à caractère personnel et les transactions électroniques

DESCRIPTION

Le secteur des Postes, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication apparaît comme un des maillons essentiels dans le dispositif institutionnel de pilotage de la politique du gouvernement. Face à ces immenses défis que notre ministère doit relever pour la révolution du secteur, il s'avère nécessaire de faire une relecture des lois régissant le secteur des Tic.

ACTIVITES A REALISER

- Mettre en place d'un comité de gestion de cette activité ;
- Elaborer les TDR pour le recrutement des cabinets ou consultants ;
- Sélectionner un cabinet pour l'audit ;
- Procéder à la relecture et à la validation des lois ;
- Adopter des lois au niveau de l'Assemblée Nationale ;
- Publier des lois.

RESULTATS ATTENDUS

- Les droits des consommateurs dans les textes réglementaires existants ont été pris en compte ;
- La protection des données personnelles est renforcée ;
- La protection de l'environnement est assurée ;
- La protection de l'enfance face aux risques de l'Internet et du numérique est garantie.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire								
Résultats : <i>Les textes juridiques sont harmonisés et répondent aux besoins d'une confiance numérique.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 1 Relecture des lois sur la Poste, les communications électroniques, la cyber sécurité et cybercriminalité, la protection des données à caractère personnel et les transactions électroniques	Cadre juridique adapté	2020	-	2022	100%	DAJRC/MPNTC ET LES ENTITES SOUS TUTELLE	MPNTIC	Financement et sécurité Législation non harmonisée.

Coût Total Sous-projet.....80 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

		Présidence République	Gouvernement	SGG	Ministre MPNTIC	Responsables MPNTIC	Ministère FINANCES et BUDGET	Ministère JUSTICE	Assemblée Nationale	DAJRC MPNTIC	DRHFM MPNTIC	DAP MPNTIC	DPEN MPNTIC	DCCI MPNTIC	ONAMA et CCIAMA	PTF	ADETC	ARCEP	ENASTIC	STPE	SOTEL TCHAD	Comité Suivi MPNTIC	Consultants	HAMA			
LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES					SUIVI-EVALUATION							
P1	Renforcement du cadre légal et réglementaire																										
S/P1	Relecture des lois sur la Poste, les communications électroniques, la cyber sécurité et cybercriminalité, la protection des données à caractère personnel et les transactions électroniques	N	A	I	R	R	C	C	C	C	R	C	C	C	C	I	C	C	C	C	R	R	C	C	I		

ADETC Agence de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
 ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 ENASTIC Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication
 STPE Société Tchadienne des Postes et de l'Epargne
 SOTEL Tchad Société des Télécommunications du Tchad
 MPNTIC Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers
 SGG Secrétariat Général du Gouvernement
 ONAMA Office National des Médias et de l'Audiovisuel

CCIAMA Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat
 DAJRC MPNTIC Direction des Affaires Juridiques, de la Réglementation et du Contentieux
 DRHFM MPNTIC Direction des Ressources Humaines, des Finances et du Matériel MPNTIC
 DAP MPNTIC Direction des Activités Postales
 DPEN MPNTIC Direction de la Promotion de l'Economie Numérique
 DCCI MPNTIC Direction de la Communication et de la Coopération Internationale
 HAMA Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 2

Prise en compte des droits des consommateurs dans les textes réglementaires existants

DESCRIPTION

Il s'agit de protéger les consommateurs de services de communications électroniques.

La libéralisation du secteur des télécommunications a favorisé l'initiative privée et par ricochet le développement harmonieux de la téléphonie mobile et de l'Internet. Cependant, cette évolution rapide n'a pas été accompagnée par un cadre réglementaire pouvant protéger véritablement le droit des consommateurs. A cet effet, il est urgent d'élaborer des textes d'application qui doivent fixer les modalités de protection des consommateurs des services de communications électroniques en leur garantissant les droits relatifs à la vie privée, à la qualité et à la permanence des services, à l'information et au traitement des données à caractère personnel.

ACTIVITES A REALISER

- Elaboration des textes
- Suivi de la qualité de service
- Campagne de sensibilisation
- Encadrement des tarifs

RESULTATS ATTENDUS

- Les consommateurs sont protégés et se sentent en confiance
- Absence de plaintes et satisfaction des consommateurs

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire								
Résultats : <i>Les textes juridiques sont harmonisés et répondent aux besoins d'une confiance numérique.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 2 Prise en compte des droits des consommateurs dans les textes législatifs & réglementaires existants	Nouveaux textes de loi, décrets et textes réglementaires couvrant le champ de l'économie numérique	2020	-	2022	100%	MPNTIC/SOCIETE CIVILE ET LES REGULATEURS	MPNTIC	Financement et sécurité Législation non harmonisée.

Coût Total Sous-projet.....598 080 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES						MISE EN ŒUVRE							AUTRES RESSOURCES				SUIVI-EVALUATION						
			Ministre MPNTIC	Gouvernement	Responsables MPNTIC	DG ARCEP	Ministère JUSTICE			ARCEP					PTF	ADC					Comité Suivi MPNTIC	ARCEP				
P1	Renforcement du cadre légal et réglementaire																									
S/P2	Prise en compte des droits des consommateurs dans les textes législatifs & réglementaires existants	E	I	I	I	A	C			R						C	C					C	C			

ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 DG ARCEP..... Direction Générale ARCEP
 MPNTIC..... Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 ADC..... Associations de défense des Droits des Consommateurs
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 3

Renforcement de la protection des données personnelles

DESCRIPTION

Il s'agit de renforcer les textes juridiques portant sur la protection des données à caractère personnel au niveau national et/ou sous-régional. En d'autres termes, au cours des dix prochaines années, l'ANSICE, avec l'appui des institutions compétentes de l'Etat, envisage porter à un niveau plus élevé le cadre juridique de la protection des données personnelles des citoyens et résidents tchadiens.

ACTIVITES A REALISER

- Passer en revue les textes existants en la matière
- Mettre à jour ces textes si nécessaire
- Diffuser les nouveaux textes élaborés

RESULTATS ATTENDUS

- Les données personnelles font l'objet d'une protection renforcée
- Les citoyens ont une confiance numérique plus grande

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire								
Résultats : <i>Les textes juridiques sont harmonisés et répondent aux besoins d'une confiance numérique.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 3 Renforcement de la protection des données personnelles	Nouveaux textes de loi, décrets et textes réglementaires couvrant le champ de l'économie numérique	2020	-	2022	100%	DAJRC-MPNTIC /ANSICE	ANSICE	Financement et sécurité Législation non harmonisée.

Coût Total Sous-projet.....**20 000 000 Francs CFA**

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES				SUIVI-EVALUATION										
P1	Renforcement du cadre légal et réglementaire																												
S/P3	Renforcement de la protection des données personnelles	N	I	I	I	A	C																						

ANSICEAgence Nationale de Sécurité Informatique et de Certification Electronique
 MPNTIC.....Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 ADC.....Associations de défense des Droits des Consommateurs
 PTF.....Partenaires Techniques et/ou Financiers

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 4

Elaboration d'une loi institutionnelle et réglementaire relative aux enjeux de l'évolution du secteur et du marché des TIC

DESCRIPTION

Le rythme accéléré du développement technologique invite à la réglementation des nouvelles problématiques et des nouveaux enjeux du secteur des Tic. Il s'agit d'élaborer un texte juridique qui puisse réglementer et améliorer la qualité du marché des Tic.

ACTIVITES A REALISER

- Mettre en place un comité de gestion de cette activité ;
- Faire une étude comparative des nouvelles problématiques et des nouveaux enjeux induits par l'évolution du secteur et du marché;
- Procéder à l'élaboration des textes ;
- Adopter des textes au niveau du gouvernement ;
- Publier des textes réglementaires et institutionnels.

RESULTATS ATTENDUS

- La circulation des données dans le marché des TIC est assurée ;
- Le savoir et les connaissances dans le marché des TIC sont protégés ;
- Les données publiques sont maîtrisées dans la transparence ;
- La garantie d'un accès aux TIC et au numérique pour tous est assurée ;
- Les nouveaux enjeux induits par l'évolution du secteur et du marché (OTT, IoT, économie collaborative, drones, etc.) sont assurés ;
- La clarification de l'intervention des acteurs institutionnels dans le champ de la Cybersécurité et de la sécurisation des systèmes d'information pour suivre les événements relevant de la Cybersécurité est assurée.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire								
Résultats : <i>Les textes juridiques sont harmonisés et répondent aux besoins d'une confiance numérique.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 4 Elaboration d'une loi institutionnelle et réglementaire relative aux enjeux de l'évolution du secteur et du marché des TIC	Loi élaborée	2020	-	2022	100%	DAJRC-MPNTIC /ANSICE	ANSICE	Financement et sécurité Législation non harmonisée.

Coût Total Sous-projet.....75 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

		Présidence République	Gouvernement	SGG	Ministre MPNTIC	Responsables MPNTIC	Ministère JUSTICE	Assemblée Nationale			DAJRC MPNTIC	DRHFM MPNTIC	DAP MPNTIC	DPEN MPNTIC	DCCI MPNTIC	ONAMA et CCIAMA	PTF	ADETIC	ARCEP	ENASTIC			Comité Suivi MPNTIC	Consultants			
LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES				SUIVI-EVALUATION								
P1	Renforcement du cadre légal et réglementaire																										
S/P4	Elaboration d'une loi institutionnelle et réglementaire relative aux enjeux de l'évolution du secteur et du marché des TIC	N	A	I	R	R	C	C	C		R	C	C	C	C	I	C	C	C	C			C	C			

ADETIC Agence de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
 ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 ENASTIC Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication
 DAP MPNTIC Direction des Activités Postales
 DPEN MPNTIC Direction de la Promotion de l'Economie Numérique
 MPNTIC Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers
 SGG Secrétariat Général du Gouvernement
 ONAMA Office National des Médias et de l'Audiovisuel

CCIAMA Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat
 DAJRC MPNTIC Direction des Affaires Juridiques, de la Réglementation et du Contentieux
 DRHFM MPNTIC Direction des Ressources Humaines, des Finances et du Matériel MPNTIC
 DCCI MPNTIC Direction de la Communication et de la Coopération Internationale

☞ **Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique**

● **Projet 2 : Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de Cybersécurité et de sécurisation des systèmes d'information**

- 5 ➤ Sous-projet 1 : Parachèvement et adaptation du cadre légal et réglementaire spécifique au domaine de la Cybersécurité
- 6 ➤ Sous-projet 2 : Parachèvement et adaptation de référentiels portant sur les aspects de la cyber sécurisation et de la sécurisation des systèmes d'information (à court terme il s'agit du Référentiel Général de Sécurité (RGS) et du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI), mais à moyen et long terme ces référentiels devront être adaptés et complétés)
- 7 ➤ Sous-projet 3 : Mise en œuvre d'un plan national de Cybersécurité
- 8 ➤ Sous-projet 4 : Recueil de données et d'information sur la Cybersécurité (relève notamment de la responsabilité de l'ANSICE et du CERT et pourra s'appuyer à l'avenir sur un réseau de CERT sectoriels)
- 9 ➤ Sous-projet 5 : Renforcement de la connaissance sur les prestataires de services exerçant dans le domaine de la Cybersécurité

FINANCEMENT

Coût Total Projet..... 111 500 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 1

Parachèvement et adaptation du cadre légal et réglementaire spécifique au domaine de la Cybersécurité

DESCRIPTION

Compte tenu des menaces de plus en plus croissantes portées par la hausse de la cybercriminalité, un accent particulier devra être mis sur les actions de prévention, et notamment, un renforcement accru du cadre juridique de la Cybersécurité. Ce n'est qu'à travers le respect de mesures de Cybersécurité plus strictes et obligatoires, que le Tchad pourra endiguer la montée de la menace cybercriminelle.

ACTIVITES A REALISER

- Mettre en place un comité interinstitutionnel pour la gestion de cette activité ;
- Faire une étude comparative du cadre juridique de la Cybersécurité existant et des nouvelles menaces induites par les mesures de Cybersécurité obligatoires mises en place ;
- Procéder à l'élaboration des textes ;
- Adopter et publier des textes aux portées plus stricte et obligatoire.

RESULTATS ATTENDUS

- Le cadre juridique de la Cybersécurité au Tchad est renforcé ;
- La menace cybercriminelle pesant sur le cyberspace tchadien est réduite.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 2 : Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information								
Résultat : <i>La stratégie nationale de Cybersécurité est adoptée et est opérationnelle, assurant une meilleure sécurisation des systèmes d'information.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 1 Parachèvement et adaptation du cadre légal et réglementaire spécifique au domaine de la cybersécurité	Documents de stratégie nationale de cybersécurité	2020	2	2025	2	ANSICE/MPNTIC	ANSICE	Financement, Sécurité, Disponibilité et Législation non harmonisée

Coût Total Sous-projet..... **12 500 000 Francs CFA**

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES					MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES					SUIVI-EVALUATION								
P2	Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information																									
S/P1	Parachèvement et adaptation du cadre légal et réglementaire spécifique au domaine de la cybersécurité	N	I	I	I	A	C	R							C	C	C				C	C				
			Ministre MPNTIC	Gouvernement	Responsables MPNTIC	DG ANSICE	Ministère JUSTICE								ANSICE											

ANSICEAgence Nationale de Sécurité Informatique et de Certification Electronique
 MPNTIC.....Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 ADC.....Associations de défense des Droits des Consommateurs
 PTFPartenaires Techniques et/ou Financiers

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 2

Parachèvement et adaptation de référentiels portant sur les aspects de la cyber sécurisation et de la sécurisation des systèmes d'information (à court terme il s'agit du Référentiel Général de Sécurité (RGS) et du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI), mais à moyen et long terme ces référentiels devront être adaptés et complétés)

DESCRIPTION

Dans le cadre d'harmonisation des mesures de Cybersécurité à respecter obligatoirement par les institutions publiques et les opérateurs privés d'importance vitale pour l'Etat, il sera élaboré un Référentiel Général de Sécurité (RGS) et un Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI). Ces documents standards devront faire l'objet d'une adaptation constante, face à la fois, au développement des nouvelles technologies de l'information et aux menaces qu'elles induisent.

ACTIVITES A REALISER

- Mise en place d'un comité interinstitutionnel de gestion de ce projet ;
- Elaboration du Référentiel Général de Sécurité (RGS) et du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) ;
- Mise à jour et renforcement du Référentiel Général de Sécurité (RGS) et du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI).

RESULTATS ATTENDUS

- Le Référentiel Général de Sécurité (RGS) et le Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) sont élaborés ;
- Le Référentiel Général de Sécurité (RGS) et le Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) sont régulièrement mis à jour ;
- Le cadre national de la Cybersécurité est renforcé.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 2 : Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information								
Résultat : <i>La stratégie nationale de Cybersécurité est adoptée et est opérationnelle, assurant une meilleure sécurisation des systèmes d'information.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 2 Parachèvement et adaptation de référentiels portant sur les aspects de la cybersécurité et de la sécurisation des systèmes d'information (à court terme il s'agit du Référentiel Général de Sécurité (RGS) et du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI), mais à moyen et long terme ces référentiels devront être adaptés et complétés)	Documents de stratégie nationale de cybersécurité	2020	2	2025	2	ANSICE/MPNTIC	ANSICE	Financement, Sécurité, Disponibilité et Législation non harmonisée

Coût Total Sous-projet..... 42 500 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 3

Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Cybersécurité

DESCRIPTION

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Cybersécurité, qui englobe à la fois des mesures obligatoires et de simples recommandations, passe par l'adoption de textes législatifs et/ou réglementaires permettant de renforcer son application.

ACTIVITES A REALISER

- Mise en place d'un comité interinstitutionnel pour la gestion de ce projet ;
- Elaboration des textes législatifs et/ou réglementaires implémentant l'application de la Stratégie Nationale de Cybersécurité ;
- Adoption desdits textes législatifs et/ou réglementaires.

RESULTATS ATTENDUS

- Les textes législatifs et/ou réglementaires d'application de la Stratégie Nationale de Cybersécurité sont adoptés ;
- La Stratégie Nationale de Cybersécurité est bien appliquée.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 2 : Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information								
Résultat : <i>La stratégie nationale de Cybersécurité est adoptée et est opérationnelle, assurant une meilleure sécurisation des systèmes d'information.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 3 Mise en œuvre de la stratégie nationale de cybersécurité	Stratégie nationale de cyber sécurité est mise en place	2020	-	2023	1	ANSICE/MPNTIC	ANSICE	Financement, Sécurité, et Législation non harmonisée

Coût Total Sous-projet..... **17 500 000 Francs CFA**

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 4

Recueil de données et d'information sur la Cybersécurité (relève notamment de la responsabilité de l'ANSICE et du CERT et pourra s'appuyer à l'avenir sur un réseau de CERT sectoriels)

DESCRIPTION

Dans le cadre de ses missions d'autorité nationale en charge de la Cybersécurité, l'ANSICE, à travers le CERT National, collectera une multitude de données et d'informations relatives à la sécurité des systèmes d'information. Ce recueil de données est crucial, en ce sens qu'il documente notamment les types de menaces couramment rencontrées dans le cyberspace tchadien, et pourra ultérieurement servir de référence fondamentale.

ACTIVITES A REALISER

- Mise en place du comité interne à l'ANSICE en charge de la gestion de ce projet ;
- Collecte des données relatives à la Cybersécurité ;
- Publications et mises à jour régulières du Recueil de données sur la Cybersécurité.

RESULTATS ATTENDUS

- Plusieurs recueils de données sur la Cybersécurité sont publiés ;
- Le domaine de la Cybersécurité au Tchad est mieux maîtrisé ;
- La confiance numérique est accrue.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 2 : Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information								
Résultat : <i>La stratégie nationale de Cybersécurité est adoptée et est opérationnelle, assurant une meilleure sécurisation des systèmes d'information.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 4 Recueil de données et d'information sur la cyber sécurité (relève notamment de la responsabilité de l'ANSICE et du CERT et pourra s'appuyer à l'avenir sur un réseau de CERT sectoriels)	Référentiel cybersécurité à destination des entreprises	2020	-	2022	1	ANSICE/MPNTIC	ANSICE	Financement, Sécurité, Fragilité des acteurs aux questions de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information

Coût Total Sous-projet..... 30 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES						MISE EN ŒUVRE						AUTRES RESSOURCES				SUIVI-EVALUATION																				
P2	Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information																																						
S/P4	Recueil de données et d'information sur la cyber sécurité	N	I	I	I	A																																	

ANSICEAgence Nationale de Sécurité Informatique et de Certification Electronique
 DG ANSICEDirection Générale ANSICE
 MPNTIC.....Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTFPartenaires Techniques et/ou Financiers
 OTM.....Opérateurs de Téléphonie Mobile
 FAI.....Fournisseurs d'accès Internet
 SSIISociétés de services et d'ingénierie informatiques

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 5

Recensement et renforcement des prestataires de services de Cybersécurité

DESCRIPTION

En vue de développer le secteur de la cybersécurité au Tchad, il importe, dans un premier temps, de recenser tous les prestataires de services exerçant dans ce secteur, avant, dans un second temps, d'œuvrer au renforcement de leurs compétences. C'est ainsi que l'ANSICE envisage de créer une base de données des prestataires de service de la cybersécurité, puis de mettre à leur disposition différentes formations et outils de renforcement de capacité.

ACTIVITES A REALISER

- Mise en place du Comité interne à l'ANSICE chargé de la gestion de ce projet ;
- Constitution et alimentation de la base de données des prestataires des services de Cybersécurité au Tchad ;
- Elaboration et dispensation des projets de renforcement des capacités des prestataires de cybersécurité.

RESULTATS ATTENDUS

- La base de données des prestataires de services de cybersécurité au Tchad est constituée ;
- Les capacités des prestataires de services de cybersécurité au Tchad sont renforcées ;
- Le secteur de la cybersécurité au Tchad est redynamisé et participe à la croissance du PIB national.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 2 : Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information								
Résultat : <i>La stratégie nationale de Cybersécurité est adoptée et est opérationnelle, assurant une meilleure sécurisation des systèmes d'information.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 5 Recensement et renforcement des prestataires de services de Cybersécurité	Référentiel cybersécurité à destination des entreprises	2020	-	2022	1	ANSICE/MPNTIC	ANSICE	Financement, Sécurité, Fragilité des acteurs aux questions de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information

Coût Total Sous-projet..... 9 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES				SUIVI-EVALUATION																				
P2	Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information																																						
S/P5	Recensement et renforcement des prestataires de services de Cybersécurité	N	I	I	I	A																																	

ANSICEAgence Nationale de Sécurité Informatique et de Certification Electronique
 DG ANSICEDirection Générale ANSICE
 MPNTIC.....Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 OTM.....Opérateurs de Téléphonie Mobile
 FAI.....Fournisseurs d'accès Internet
 SSIISociétés de services et d'ingénierie informatiques

☞ **Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique**

- **Projet 3 : Mise en cohérence de l'ensemble des outils nécessaires à la constitution d'un environnement numérique de confiance**

- 10 ➤ Sous-projet 1 : Mise en place des outils relatifs à la signature électronique et à l'identification numérique
- 11 ➤ Sous-projet 2 : Elaboration des textes pour la mise en place et la gestion d'infrastructures (Datacenter, Points IXP)

FINANCEMENT

Coût Total Projet..... 62 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 1

Mise en place des outils relatifs à la signature électronique et à l'identification numérique

DESCRIPTION

L'une des fonctionnalités de l'infrastructure de clés publiques (PKI) de l'ANSICE, est la création de signatures électroniques infalsifiables et irréfutables. L'application des signatures électroniques en matière administrative, permet de sécuriser les documents et les titres de recettes de l'Etat et des institutions publiques.

Après la mise en place et la délivrance des signatures électroniques à l'Etat et aux institutions publiques pour leurs documents administratifs et leurs titres de recette, il convient de mettre en place des dispositifs d'authentification permettant aux agents de l'Etat de vérifier l'authenticité desdits documents et titres de recette.

Enfin, des textes législatifs et/ou réglementaires, devront être adoptés pour implémenter et renforcer l'efficacité de ce dispositif.

ACTIVITES A REALISER

- Mise en place d'un Comité Inter-institutionnel pour la gestion de ce projet ;
- Elaboration et exécution du calendrier des missions d'échanges et de coopération inter-institutionnelles ;
- Elaboration, délivrance et suivi des signatures électroniques à l'Etat et aux institutions publiques ;
- Elaboration, délivrance et suivi des dispositifs d'authentification des documents administratifs et des titres de recette de l'Etat et des institutions publiques ;
- Elaboration et adoption des textes législatifs et/ou réglementaires relatifs à l'application de ce dispositif.

RESULTATS ATTENDUS

- L'Etat et les institutions publiques sont dotées de signatures électroniques individuelles, infalsifiables et irréfutables ;
- Les documents et les titres de recettes de l'Etat et des institutions publiques sont sécurisées ;
- L'authenticité des documents administratifs et des titres de recette de l'Etat et des institutions publiques peut être Vérifiée spontanément et à l'aide de son smartphone ;
- La fraude administrative et la fuite des capitaux publics sont réduites drastiquement ;
- Les textes législatifs et/ou réglementaires relatifs à l'application de ce dispositif sont adoptés.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 3 : Mise en cohérence de l'ensemble des outils nécessaires à la constitution d'un environnement numérique de confiance								
Résultat : <i>La signature électronique et les plateformes de certification et d'horodatage sont utilisés dans les échanges numériques.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 1 Mise en place des outils relatifs à la signature électronique et à l'identification numérique	Serveurs certifiés / nombre total de serveurs (web, messagerie...)	2020	-	2025	1	DGT, DAJRC-MPNTIC/ANSICE/A DETIC	ADETIC/ANSICE	Financement, Sécurité, Disponibilité/absence des facteurs de création.

Coût Total Sous-projet.....**10 000 000 Francs CFA**

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

T = Terminé E = En cours N = Non commencé R = Réalisateur A = Approbateur C = Consulté I = Informé		Ministre MPNTIC	Gouvernement	Responsables MPNTIC	DG ANSICE									Experts / Consultants					ANSICE																								
LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES					MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES					SUIVI-EVALUATION																									
P3	Mise en cohérence de l'ensemble des outils nécessaires à la constitution d'un environnement numérique de confiance																																										
S/P1	Mise en place des outils relatifs à la signature électronique et à l'identification numérique	N	I	I	I	A													R						C												C						

ANSICEAgence Nationale de Sécurité Informatique et de Certification Electronique

DG ANSICEDirection Générale ANSICE

MPNTIC.....Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 2

Elaboration des textes pour la mise en place et la gestion d'infrastructures (Datacenter, Points IXP)

DESCRIPTION

Le contexte professionnel actuel est marqué par un équipement important en TIC et la réalisation de plusieurs tâches passe désormais par la médiation de ces dispositifs. Aujourd'hui au centre des processus d'information, de communication, de gestion et de pilotage, ces technologies ont une influence considérable sur les activités, les modalités et les rythmes de travail. Il s'agit d'élaborer un texte juridique qui puisse permettre de mettre en place des infrastructures adaptables à ce contexte actuel.

Le Datacenter ou center de données, est un site physique qui regroupe des installations informatiques (serveurs, routeurs, commutateurs, disques durs...) chargées de stocker et de distribuer des données à travers un réseau interne ou Internet. L'administration publique et les entreprises qui possèdent des bases de données importantes, hébergent celles-ci dans des Datacenter.

Le point IXP ou Internet eXchange Point, également appelé Global Internet eXchange (ou GIX), est une infrastructure physique permettant aux différents fournisseurs d'accès Internet d'échanger du trafic Internet entre leurs réseaux de systèmes autonomes grâce à des accords.

En dehors de l'Etat, ces infrastructures peuvent résulter également de l'initiative privée ou d'un partenariat mixte. Les textes pour la mise en place et la gestion des Datacenter et Points IXP permettent de définir le cadre technique normatif national de ces infrastructures, les fonctionnalités minimales qu'elles doivent couvrir, afin de garantir la sécurité des données gérées, sans exclure les normes environnementales et la sécurité physique des personnes qui y interviennent.

ACTIVITES A REALISER

- Mettre en place un comité de gestion de cette activité ;
- Faire un audit sur les infrastructures des Tic ;
- Procéder à l'élaboration des textes ;
- Adopter des textes au niveau du gouvernement ;
- Publier des textes réglementaires et institutionnels.

RESULTATS ATTENDUS

- Création d'un cadre de concertation des régulateurs multisectoriels pour coordonner et encourager le partage des infrastructures ;
- Réglementation du pré-câblage obligatoire des immeubles neufs en infrastructures de communications électroniques ;
- Adaptation du cadre législatif pour mettre les collectivités locales au cœur du développement des infrastructures numériques de leurs territoires.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique								
Projet 3 : Mise en cohérence de l'ensemble des outils nécessaires à la constitution d'un environnement numérique de confiance								
Résultat : <i>La signature électronique et les plateformes de certification et d'horodatage sont utilisés dans les échanges numériques.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 2 Elaboration de textes pour la mise en place et la gestion d'infrastructures (Datacenter, Points IXP)	Serveurs certifiés / nombre total de serveurs (web, messagerie...)	2020	-	2025	1	DGT ; DAJRC- MPNTIC/ANSICE/A DETIC	ADETIC	Financement, Sécurité, Disponibilité/absence des facteurs de création.

Coût Total Sous-projet..... 52 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

T = Terminé E = En cours N = Non commencé R = Réalisateur A = Approbateur C = Consulté I = Informé		Ministre MPNTIC	Gouvernement	SGG	Responsables MPNTIC							DAJRC MPNTIC	DCCI MPNTIC	DAP MPNTIC				PTF	ADETIC	ARCEP	ENASTIC			Comité Suivi MPNTIC	Consultants		
LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE				AUTRES RESSOURCES				SUIVI-EVALUATION									
P3	Mise en cohérence de l'ensemble des outils nécessaires à la constitution d'un environnement numérique de confiance																										
S/P2	Elaboration de textes pour la mise en place et la gestion d'infrastructures (Datacenter, Points IXP)	N	A	I	R	C						R	C	C				C	C	C	C			C	C		

ADETIC Agence de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
 ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 ENASTIC Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication
 MPNTIC Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers
 SGG Secrétariat Général du Gouvernement

DAP MPNTIC Direction des Activités Postales MPNTIC
 DAJRC MPNTIC Direction des Affaires Juridiques, de la Réglementation et du Contentieux
 DCCI MPNTIC Direction de la Communication et de la Coopération Internationale

☞ **Programme 2 : Assurer l'amélioration de la gouvernance et de l'appui institutionnel**

● **Projet : Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique**

- 12 ➤ Sous-projet 1 : Elaboration d'un régime fiscal incitatif au développement de l'économie numérique
- 13 ➤ Sous-projet 2 : Elaboration d'une loi régissant les paiements en ligne
- 14 ➤ Sous-projet 3 : Création d'un cadre de concertation des régulateurs multisectoriels pour coordonner et encourager le partage des infrastructures
- 15 ➤ Sous-projet 4 : Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel pour le développement des contenus pédagogiques de l'industrie numérique

FINANCEMENT

Coût Total Projet.....384 180 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 1

Elaboration d'un régime fiscal incitatif au développement de l'économie numérique

DESCRIPTION

Le secteur des Tic est un contributeur majeur au budget de l'Etat. La question qui mérite d'être posée est quelle est la bonne manière de pratiquer cette fiscalité ? Donc, il s'avère nécessaire d'élaborer les textes régissant le régime fiscal incitatif au développement de l'économie numérique et de contribuer au budget de l'Etat afin de ne pas entraver la croissance du secteur.

ACTIVITES A REALISER

- Mettre en place un comité de gestion de cette activité ;
- Identifier les principales difficultés posées par l'économie numérique pour l'application des règles fiscales nationales existantes ;
- élaborer des solutions détaillées pour les résoudre, en adoptant une démarche globale et en tenant compte à la fois de la fiscalité directe et indirecte ;
- Adopter des textes au niveau du gouvernement ;
- Publier des textes réglementaires et institutionnels.

RESULTATS ATTENDUS

- le régime fiscal incitatif au développement de l'économie numérique a contribué au budget de l'Etat ;
- la croissance du secteur est garantie.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 2 : Assurer l'amélioration de la gouvernance et de l'appui institutionnel								
Projet : Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique								
Résultats : <i>La réglementation et les normes encadrent et appuient la gouvernance de l'économie numérique.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 1 Elaboration d'un régime fiscal incitatif au développement de l'économie numérique	Régime fiscal spécifique élaboré et adopté	2020	-	2021	100%	DGT ; DAJRC- MPNTIC/ARCEP/A DETIC	MPNTIC	Financement, Sécurité, Disponibilité

Coût Total Sous-projet..... 45 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit%

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit%

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES				SUIVI-EVALUATION								
PO	Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique																										
S/P1	Elaboration d'un régime fiscal incitatif au développement de l'économie numérique	N	A	I	R	C	C					R	C	C	C	C					C	C					

ADETIC Agence de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
 ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 ENASTIC Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication
 MPNTIC Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers
 SGG Secrétariat Général du Gouvernement

DAP MPNTIC Direction des Activités Postales MPNTIC
 DAJRC MPNTIC Direction des Affaires Juridiques, de la Réglementation et du Contentieux
 DCCI MPNTIC Direction de la Communication et de la Coopération Internationale
 DPEN MPNTIC Direction de la Promotion de l'Economie Numérique MPNTIC
 DRHFM MPNTIC Direction des Ressources Humaines, des Finances et du Matériel MPNTIC

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 2

Elaboration d'une loi régissant les paiements en ligne

DESCRIPTION

De nos jours, le développement de systèmes de paiement innovants est d'une grande commodité d'usage par des établissements financiers et autres parties prenantes. Il a contribué à une expansion rapide du commerce électronique, offrant aux consommateurs, dans de nombreux cas, des moyens plus efficaces, plus pratiques et plus sûrs pour acheter des produits dont la gamme ne cesse de s'étendre, notamment des biens et services numériques.

Ce développement a également apporté des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les consommateurs avec les commerçants, lorsque les produits ne répondent pas à leurs attentes où n'arrivent pas à la destination. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire d'élaborer une loi régissant les paiements en ligne.

ACTIVITES A REALISER

- Mettre en place un comité de gestion de cette activité ;
- Elaborer les TDR pour le recrutement d'un cabinet ou d'un consultant ;
- Sélectionner un cabinet pour l'audit ;
- Procéder à la rédaction et à la validation de cette loi ;
- Adopter des lois au niveau de l'Assemblée Nationale ;
- Publier des lois.

RESULTATS ATTENDUS

- La clarté, la transparence et l'exhaustivité de l'information fournie sont garanties ;
- La variabilité des régimes réglementaires et de protection est assurée ;
- La lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, trompeuses et mensongères est assurée ;
- Le règlement des litiges et les voies de recours sont garanties ;
- La sécurité et l'interopérabilité sont assurées.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 2 : Assurer l'amélioration de la gouvernance et de l'appui institutionnel								
Projet : Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique								
Résultats : <i>La réglementation et les normes encadrent et appuient la gouvernance de l'économie numérique.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 2 Elaboration d'une loi régissant les paiements en ligne	Loi promulguée	2020	-	2021	1	DGT ; DAJRC-MPNTIC/ ADETIC	ADETIC	Financement, Sécurité, Disponibilité

Coût Total Sous-projet..... 67 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES												
PO	Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique																										
S/P2	Elaboration d'une loi régissant les paiements en ligne	N	A	R	R	C	C	I	C	R	C	I	C	I	C	C	C	C	C	C	C	C	C				
			Présidence République	Ministre MPNTIC	SGG	Responsables MPNTIC	Ministère JUSTICE	Gouvernement	Assemblée Nationale		DAJRC MPNTIC	DCCI MPNTIC	DAP MPNTIC	DPEN MPNTIC	DRHFM MPNTIC		PTF	ADE TIC	ARCEP	ENASTIC	Acteurs des TIC		Comité Suivi MPNTIC				

ADE TIC Agence de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
 ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 ENASTIC Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication
 MPNTIC..... Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers
 SGG Secrétariat Général du Gouvernement

DAP MPNTIC..... Direction des Activités Postales MPNTIC
 DAJRC MPNTIC Direction des Affaires Juridiques, de la Réglementation et du Contentieux
 DCCI MPNTIC..... Direction de la Communication et de la Coopération Internationale
 DPEN MPNTIC..... Direction de la Promotion de l'Economie Numérique MPNTIC
 DRHFM MPNTIC Direction des Ressources Humaines, des Finances et du Matériel MPNTIC

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 3

Création d'un cadre de concertation des régulateurs multisectoriels pour coordonner et encourager le partage des infrastructures

DESCRIPTION

Mise en place d'un cadre de concertation des régulateurs multisectoriels pour une mutualisation des investissements relatifs aux infrastructures.

Il s'agit de définir entre les régulateurs des différents secteurs des politiques et stratégies visant à faciliter les conditions juridiques et techniques d'exploitation des services entre leurs opérateurs à travers le partage des infrastructures.

Ce cadre de concertation permettra l'élaboration des conventions de partage ainsi que leurs conditions de déploiement pour assurer la protection de l'environnement, la baisse de tarif et la limitation des conflits entre les acteurs.

ACTIVITES A REALISER

- Elaboration des MoU (Mémoire d'entente)
- Séminaire et échanges
- Travaux en commission
- Visites et contrôles
- Elaboration d'un texte multisectoriel

RESULTATS ATTENDUS

Partage des infrastructures des acteurs exerçant dans plusieurs secteurs permettant :

- Des investissements mutualisés et plus rentables
- La protection de l'environnement
- La baisse de tarif
- La limitation des conflits entre les acteurs
- L'aménagement du territoire

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 2 : Assurer l'amélioration de la gouvernance et de l'appui institutionnel								
Projet : Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique								
Résultats : <i>La réglementation et les normes encadrent et appuient la gouvernance de l'économie numérique.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 3 Création d'un cadre de concertation des régulateurs multisectoriels pour coordonner et encourager le partage des infrastructures	Cadre de concertation créé	2020	-	2021	1	DGT ; DAJRC- MPNTIC/ARCEP/A DETIC	MPNTIC	Financement, Sécurité, Disponibilité/absence des facteurs de production.

Coût Total Sous-projet..... 236 180 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

		Ministre MPNTIC	Gouvernement	Responsables MPNTIC	DG ARCEP					ARCEP						PTF	Acteurs du secteur					Comité Suivi MPNTIC	ARCEP		
LIVRABLES ou TACHES		STATUT		AUTORITES						MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES					SUIVI-EVALUATION					
PO	Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique																								
S/P3	Création d'un cadre de concertation des régulateurs multisectoriels pour coordonner et encourager le partage des infrastructures	N	I	I	I	A				R						C	C					C	C		

ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 DG ARCEP Direction Générale ARCEP
 MPNTIC Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 4

Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel pour le développement des contenus pédagogiques de l'industrie numérique

DESCRIPTION

Au-delà de la protection du droit d'auteur sur Internet, les technologies ouvrent la voie à une exploitation plus fructueuse des contenus sur Internet : respect de la territorialité des œuvres, partage des revenus entre ayants droit, exclusivité ou accords sélectifs. Pour cela, les porteurs d'enjeux (plate-forme vidéo, détenteurs de catalogue et ayants droit, fournisseurs d'accès à Internet) et le gouvernement doivent réfléchir ensemble aux règles communes qui supplanteront à terme les accords de gré à gré actuels portant sur la protection. C'est ainsi, qu'il s'avère nécessaire de mettre en place un cadre juridique et institutionnel pour le développement des contenus pédagogiques de l'industrie numérique.

ACTIVITES A REALISER

- Mettre en place des comités de gestion de cette activité ;
- Engager une réflexion collective pour définir les mécanismes de régulation de marché et notamment proposer des règles communes de fixation des prix ;
- Définir le processus afférent à une base d'empreintes commune ;
- Donner un statut aux données et métadonnées nécessaires au marquage des œuvres;
- proposer des solutions de stockage partagé des bases d'empreintes ;
- Définir un statut juridique de l'empreinte ;
- Clarifier le cadre juridique des contenus pédagogiques du numérique ;
- Adopter des textes au niveau du gouvernement ;
- Publier des textes réglementaires et institutionnels.

RESULTATS ATTENDUS

- La mise en place d'une structure de veille stratégique pour le développement de l'industrie numérique est garantie ;
- La rédaction d'une charte d'engagement des acteurs du web à respecter le droit d'auteur et à mettre en œuvre les principes techniques de protection des contenus est favorisée ;

- La confiance dans les services de communication et de partage en ligne en luttant contre les usages délictueux ou abusifs de ces services est améliorée.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 2 : Assurer l'amélioration de la gouvernance et de l'appui institutionnel								
Projet : Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique								
Résultats : La réglementation et les normes encadrent et appuient la gouvernance de l'économie numérique.								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 4 Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel pour le développement des contenus pédagogiques de l'industrie numérique	Cadre juridique et institutionnel disponible	2020	-	2021	100%	DGT ; DAJRC- MPNTIC/ARCEP/A DETIC	MPNTIC	Financement, Sécurité, Disponibilité

Coût Total Sous-projet..... 36 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE						AUTRES RESSOURCES											
PO	Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique																										
			Ministre MPNTIC	SGG	Responsables MPNTIC	Ministère COMMUNICATION	Ministère JUSTICE	Gouvernement	Assemblée Nationale		DAJRC MPNTIC	DCCI MPNTIC	DAP MPNTIC	DPEN MPNTIC	DRHFM MPNTIC	ONAMA et CCIAMA	PTF	ADETIC	ARCEP	ENASTIC	Acteurs des TIC		Comité Suivi MPNTIC				
S/P4	Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel pour le développement des contenus pédagogiques de l'industrie numérique	N	A	R	C	C	C	I	C		R	C	C	C	C	I	C	C	C	C	C		C				

ADETIC Agence de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
 ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 ENASTIC Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication
 MPNTIC..... Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers
 SGG Secrétariat Général du Gouvernement
 ONAMA..... Office National des Médias et de l'Audiovisuel

DAP MPNTIC..... Direction des Activités Postales MPNTIC
 DAJRC MPNTIC Direction des Affaires Juridiques, de la Réglementation et du Contentieux
 DCCI MPNTIC..... Direction de la Communication et de la Coopération Internationale
 DPEN MPNTIC..... Direction de la Promotion de l'Economie Numérique MPNTIC
 DRHFM MPNTIC Direction des Ressources Humaines, des Finances et du Matériel MPNTIC
 CCIAMA Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat

☞ **Programme 3 : Prendre des mesures d'assainissement de la STPE et du GST**

● **Projet : Redynamisation de la STPE et du GST**

- 16 ➤ Sous-projet 1 : Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'accès universel aux services postaux
- 17 ➤ Sous-projet 2 : Élaboration d'un cadre juridique et institutionnel du plan de redressement du Groupe SOTEL Tchad

FINANCEMENT

Coût Total Projet.....1 625 000 000 Francs CFA

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 1

Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'accès universel aux services postaux

DESCRIPTION

Les nouvelles technologies ont affecté les modes de production, de distribution et d'organisation des entreprises postales qui ont été conduites à mettre en œuvre des réformes structurelles pour s'adapter au nouveau contexte et assurer la continuité de leurs activités. En ce sens, il s'avère nécessaire d'élaborer une politique d'accès universel aux services postaux.

Membre de l'Union Postale Universelle, depuis 1961, le Tchad se retrouve aujourd'hui avec une administration postale essouffée. La carence de l'adressage notamment en zone urbaine qui connaît une croissance et un étalement non maîtrisés et l'avènement de l'Internet ont favorisé d'une manière rapide, le déclin de cette activité indispensable.

La Politique d'accès universel aux services postaux permettra d'assurer des prestations minimales d'envois postaux de courrier et colis ; la levée, le tri, le transport et la distribution, ainsi que le service des envois recommandés et des envois à valeur déclarée... En plus de ces prestations, les services postaux s'étendent à des activités financières que sont la collecte de l'épargne et sa valorisation. L'ensemble de ces activités doivent répondre aux exigences du service public à l'égalité des traitements et d'accès entre les utilisateurs, l'absence de discrimination, la continuité du service et la capacité d'adaptation à l'évolution de la demande et aux progrès techniques.

C'est dans ce but que la mise en œuvre d'une Politique d'accès universel aux services postaux, recommandée par l'Union Postale Universelle au niveau national, devient une exigence pour le développement socioéconomique du Tchad.

ACTIVITES A REALISER

- Analyse diagnostique du déclin de l'activité postale ;
- Identification des activités pouvant être développées par le service postal et en rapport avec le contexte national ;
- Concertation des usagers ;
- Mettre à niveau le cadre juridique et réglementaire, et renforcer la fonction de régulation sectorielle ;
- Améliorer la performance globale du secteur postal par une ouverture progressive du marché au secteur privé ;
- Sauvegarder le droit à la communication des citoyens à travers un mécanisme de financement adéquat du service universel postal ;
- Définition des stratégies d'opérationnalisations du service postal universel.
- Clarifier le cadre économique et le régime de concurrence applicable aux services postaux ;
- Adopter des textes au niveau du gouvernement ;
- Publier des textes réglementaires et institutionnels.

RESULTATS ATTENDUS

- Le cadre juridique et réglementaire de la fonction de régulation sectorielle est renforcée ;
- Le droit à la communication des citoyens à travers un mécanisme de financement adéquat du service universel postal est sauvegardé;
- La mise en place d'un Plan Stratégique concurrentiel est assurée ;
- La performance globale du secteur postal par une ouverture progressive du marché au secteur privé est améliorée.
- Le Tchad dispose d'une Politique d'accès universel aux services postaux répondant à minima aux exigences de l'Union Postale Universelle ;
- Les activités postales redémarre et contribuent au développement durable du Tchad ;
- L'activité postale contribue à instaurer un climat de confiance entre l'Etat et les administrés.

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 3 : Prendre des mesures d'assainissement de la STPE et du GST								
Projet : Redynamisation de la STPE et du GST								
Résultats : <i>La réforme des entités STPE et GST est entamée dans un cadre juridique harmonisé et favorable à leur nouvel essor.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 1 Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'accès universel aux services postaux	Politique mise en œuvre	2020	-	2021	100%	MPNTIC STPE	STPE	Financement Accompagnement faible ou inexistant

Coût Total Sous-projet..... **1 625 000 000 Francs CFA**

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

LIVRABLES ou TACHES		STATUT	AUTORITES							MISE EN ŒUVRE					AUTRES RESSOURCES												
PO			Ministre MPNTIC	SGG	Responsables MPNTIC	Gouvernement					DAJRC MPNTIC	DCCI MPNTIC	DAP MPNTIC	DPEN MPNTIC	DRHFM MPNTIC		PTF	ADETIC	ARCEP	ENASTIC	Acteurs des TIC	STPE	Comité Suivi MPNTIC				
S/P1	Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'accès universel aux services postaux	N	A	R	C	I					R	C	R	C	C		C	C	C	I	C	R	C				

ADETIC Agence de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
 ARCEP Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
 ENASTIC Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication
 MPNTIC Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
 PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers
 SGG Secrétariat Général du Gouvernement

DAP MPNTIC..... Direction des Activités Postales MPNTIC
 DAJRC MPNTIC Direction des Affaires Juridiques, de la Réglementation et du Contentieux
 DCCI MPNTIC..... Direction de la Communication et de la Coopération Internationale
 DPEN MPNTIC..... Direction de la Promotion de l'Economie Numérique MPNTIC
 DRHFM MPNTIC Direction des Ressources Humaines, des Finances et du Matériel MPNTIC
 STPE..... Société Tchadienne des Postes et de l'Epargne

DESCRIPTION DU SOUS-PROJET 2

Élaboration d'un cadre juridique et institutionnel du plan de redressement du Groupe SOTEL Tchad

DESCRIPTION

Dans la perspective de la recherche des solutions durables aux difficultés financières perpétuelles que rencontre le Groupe SOTEL TCHAD, le Gouvernement tchadien a procédé, par le biais du Ministère des Postes, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, à la redynamisation de la société. Des textes doivent encadrer cette redynamisation.

ACTIVITES A REALISER

RESULTATS ATTENDUS

PLAN D'ACTION

AXE 7 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL								
Rappel Objectif stratégique : Améliorer le cadre juridique et institutionnel								
Programme 3 : Prendre des mesures d'assainissement de la STPE et du GST								
Projet : Redynamisation de la STPE et du GST								
Résultats : <i>La réforme des entités STPE et GST est entamée dans un cadre juridique harmonisé et favorable à leur nouvel essor.</i>								
Activités	IOV	Référence		Cible		Acteurs	Responsables	Hypothèses ou Facteurs de Risques
		Année	Valeur	Année	Valeur			
Sous-projet 2 Élaboration d'un cadre juridique et institutionnel du plan de redressement du Groupe SOTEL Tchad	Cadre juridique et institutionnel	2020	-	2021	100%	MPNTIC SOTEL	SOTEL	Financement Accompagnement faible ou inexistant

Coût Total Sous-projet..... **0 Francs CFA**

Sources de financement :

Etat Francs CFA, soit..... %

Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Francs CFA, soit..... %

MATRICE RACI

		Ministre MPNTIC	SGG	Responsables MPNTIC	Ministère FINANCES et BUDGET	DGT CEPEN	Ministère JUSTICE	Gouvernement	Assemblée Nationale	DAJRC MPNTIC	DCCI MPNTIC	DAP MPNTIC	DPEN MPNTIC	DRHFM MPNTIC	PTF	SOTEL Tchad						Comité Suivi MPNTIC					
LIVRABLES ou TACHES		AUTORITES								MISE EN ŒUVRE						AUTRES RESSOURCES											
PO	Redynamisation de la STPE et du GST																										
S/P2	Élaboration d'un cadre juridique et institutionnel du plan de redressement du Groupe SOTEL Tchad	N	A	R	C	C	R	C	I	I	R	C	C	C	C	C	R						C				

DGT CEPEN..... Direction Générale Technique des Communications Electroniques et de la Promotion de l'Economie Numérique

DAP MPNTIC Direction des Activités Postales MPNTIC

DAJRC MPNTIC..... Direction des Affaires Juridiques, de la Réglementation et du Contentieux

DCCI MPNTIC Direction de la Communication et de la Coopération Internationale

MPNTIC..... Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

PTF Partenaires Techniques et/ou Financiers

SGG Secrétariat Général du Gouvernement

DPEN MPNTIC..... Direction de la Promotion de l'Economie Numérique MPNTIC

DRHFM MPNTIC Direction des Ressources Humaines, des Finances et du Matériel MPNTIC

SOTEL Tchad Société des Télécommunications du Tchad

ANNEXE : BUDGET PREVISIONNEL DES PROJETS DE L'AXE 7

03 PROGRAMMES, 05 PROJETS ET 17 SOUS-PROJETS

AXE 7 Cadre juridique et institutionnel

Programme 1 : Poser les bases du développement d'un environnement propice à l'instauration de la confiance numérique

Projet 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire

1 **Sous-projet 1 : Relecture des lois sur la Poste, les communications électroniques, la cyber sécurité et cybercriminalité, la protection des données à caractère personnel et les transactions électroniques**

2 **Sous-projet 2 : Prise en compte des droits des consommateurs dans les textes réglementaires existants**

3 **Sous-projet 3 : Renforcement de la protection des données personnelles**

4 **Sous-projet 4 : Elaboration d'une loi institutionnelle et réglementaire relative aux enjeux de l'évolution du secteur et du marché des TIC**

Projet 2 : Constitution d'un cadre évolutif et durable en matière de cyber sécurité et de sécurisation des systèmes d'information

5 **Sous-projet 1 : Parachèvement et adaptation du cadre légal et réglementaire spécifique au domaine de la cybersécurité**

6 **Sous-projet 2 : Parachèvement et adaptation de référentiels portant sur les aspects de la cybersécurité et de la sécurisation des systèmes d'information (à court terme il s'agit du Référentiel Général de Sécurité (RGS) et du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI), mais à moyen et long terme ces référentiels devront être adaptés et complétés)**

		COUTS TOTAUX
		2 955 760 000
		946 580 000
		773 080 000
	MPNTIC	80 000 000
	ARCEP	598 080 000
	ANSICE	20 000 000
	MPNTIC	75 000 000
		111 500 000
	ANSICE	12 500 000
	ANSICE	42 500 000

7	Sous-projet 3 : Mise en œuvre d'un plan national de cybersécurité	ANSICE	17 500 000
8	Sous-projet 4 : Clarification de l'intervention des acteurs institutionnels dans le champ de la cybersécurité et de la sécurisation des systèmes d'information pour suivre les évènements relevant de la cybersécurité	ANSICE	2 000 000
9	Sous-projet 5 : Recueil de données et d'information sur la cyber sécurité (relève notamment de la responsabilité de l'ANSICE et du CERT et pourra s'appuyer à l'avenir sur un réseau de CERT sectoriels)	ANSICE	30 000 000
	Projet 3 : Mise en cohérence de l'ensemble des outils nécessaires à la constitution d'un environnement numérique de confiance		62 000 000
10	Sous-projet 1 : Mise en place des outils relatifs à la signature électronique et à l'identification numérique	ANSICE	10 000 000
11	Sous-projet 2 : Elaboration des textes pour la mise en place et la gestion d'infrastructures (Datacenter, Points IXP)	MPNTIC / ADETIC	52 000 000
	Programme2 : Assurer l'amélioration de la gouvernance et de l'appui institutionnel		384 180 000
	Projet : Adaptation du cadre juridique au développement de l'économie numérique		384 180 000
12	Sous-projet 1 : Elaboration d'un régime fiscal incitatif au développement de l'économie numérique	MPNTIC	45 000 000
13	Sous-projet 2 : Elaboration d'une loi régissant les paiements en ligne	MPNTIC / ANSICE	67 000 000
14	Sous-projet 3 : Création d'un cadre de concertation des régulateurs multisectoriels pour coordonner et encourager le partage des infrastructures	ARCEP	236 180 000
15	Sous-projet 4 : Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel pour le développement des contenus pédagogiques de l'industrie numérique	MPNTIC / ENASTIC	36 000 000

Programme 3 : Prendre des mesures d'assainissement de la STPE et du GST

Projet : Redynamisation de la STPE et du GST

16 **Sous-projet 1 : Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'accès universel aux services postaux**

17 **Sous-projet 2 : Élaboration d'un cadre juridique et réglementaire du plan de redressement du Groupe SOTEL Tchad**

	1 625 000 000
	1 625 000 000
MPNTIC / ADETIC / STPE	1 625 000 000
MPNTIC / SOTEL	0